

## WEBINAIRE : Votre instance de concertation régionale en sécurité alimentaire

À partir d'un sondage sur les instances de concertation régionale en sécurité, ce webinaire vise la mise en commun du fonctionnement, des enjeux et des défis des instances de concertation régionales en sécurité alimentaire.

Conférencière : Danièle Savoie, REGAL + dans la région des Laurentides et Chantal Lalonde, TPDSL

Étant préoccupées par tous les besoins en sécurité alimentaire (SA), Madame Chantale Lalonde de la Table des partenaires en développement social de Lanaudière ainsi que madame Danièle Savoie de la Table de concertation en sécurité alimentaire, de REGAL + dans la région des Laurentides se sont questionnées sur différents aspects des instances de concertation en sécurité alimentaire dans l'ensemble des régions du Québec.

À savoir, quelle est la mission de ces organisations en matière de sécurité alimentaire? Quelle est la forme juridique de ces instances? Leur composition? Comment se situe l'organisation logistique du point de vue des ressources humaines? Et quelles sont les ressources financières en sécurité alimentaire? Par la suite, Régal + et le RQDS ont fait circuler un sondage sur ces questions.

Présentation du RQDS par la directrice générale, madame Monique Côté qui invite les participants présents à se nommer selon leur région correspondante dont voici :

**Région 03 - Capitale nationale** : Marianne Julien de la TIR-SHV de la Capitale nationale

**Région 04 - Mauricie** : Catherine Langlais, Stéphanie Milot, Consortium en DS., Charlène Beaudoin, organisme communautaire en Mauricie à la Tuque, Marie-Claude Dionne, organisatrice communautaire de la MRC de Maskinongé.

**Région 05 - Estrie** : Solange Rodrigue, Cuisine collective le Blé d'Or de Sherbrooke + comité de concertation en sécurité alimentaire pour Sherbrooke et Nathalie Durocher, CIUSSS-CHUS + soutien alimentaire du territoire de Sherbrooke.

**Région 06 - Montréal** : Anne-Marie Aubert, coordonnatrice pour le Conseil du système alimentaire montréalais (Montréal - Métropole en santé) du TIR-SHV de la région de Montréal, Érika Salem, chargée de programme Système alimentaire montréalais et chargée de projet Espace cuisine pour la sécurité alimentaire ainsi que Nancy Lacoursière, conseillère en planification et développement social du Centraide du Grand Montréal.

**Région 07 - Outaouais** : Véronique Ouellet St-Denis, nutritionniste du CISSS de l'Outaouais et Isabelle Gauthier-Mayers, Conseillère en promotion de la santé et diététiste pour le CISSS de l'Outaouais.

**Région 09 - Côte-Nord** : Annie Cloutier, Conseillère en développement des communautés d'Innovation et développement de Manicouagan et Rachel Gagnon Coordonnatrice territoriale en DS des 7 Rivières et Josée Mailloux, DG de Centraide de la Haute-Côte-Nord Manicouagan ainsi que Marie-Eve Labrecque, Organisatrice communautaire du CISSS Minganie--Basse-Côte-Nord et en lien en santé qualité de vie à la Côte-Nord.

**Région 11 - Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine :** Christine Laliberté, nutritionniste de la démarche Nourricière du TIR-SHV de Nourrir notre monde en Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine pour la Table sectorielle en SHV et du Fond régional GÎM.

**Région 12 - Chaudière-Appalaches :** Marie-Claude Bilodeau, Directrice générale pour le soutien à domicile et en aide alimentaire (Association Bénévole de Beauce-Sartigan).

**Région 14 – Lanaudière :** Charlène Guertin, Coordinatrice de Nourrir Lanaudière, Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL), Jacynthe Maillotte, MRC de Montcalm, Laurent Coué, chargé de projets au Plateau intersectoriel et du TIR-SHV Lanaudois, Geneviève Filteau, Conseillère en promotion de la sante et nutritionniste pour le CISSS de Lanaudière ainsi que Marie-May Martel, nutritionniste, CISSS de Lanaudière et Chantal Lalonde, directrice générale du TPDSL.

**Région 15 – Laurentides :** Danièle Savoie, coordonnatrice régionale de la Table en sécurité alimentaire, REGAL+ dans les Laurentides et Violaine Guérin, coordonnatrice du comité régional du développement social des Laurentides.

**Région 16 - Montérégie-Ouest :** Marilène Paquette, Coordinatrice des services communautaires de l'organisme Le Partage pour le service alimentaire, Frédéric Paré de la MRC de Roussillon, Fimba Tankoano, DG de Concertation Horizon pour les 5 MRC Ouest de la Montérégie et Gilles Tardif, bénévole pour Concertation Horizon en lien à la sécurité alimentaire.

**Région 17 – Centre-Du-Québec :** France Fradette, membre du CA du RQDS.

**Résultats du sondage :** « Votre instance de concertation régionale en sécurité alimentaire » présenté par Danièle Savoie, coordonnatrice de la Table régionale en sécurité alimentaire, REGAL + de la région des Laurentides

#### **Sommaire des résultats :**

13 régions et une sous-région ont répondu sur 17

9 régions ont une instance régionale, 1 région est à mettre en place son instance, 2 régions ont plusieurs lieux de concertation et 2 régions n'ont pas d'instance.

4 instances sont sous l'égide de leur table en DS, 4 sont « coordonnées » par les partenaires gouvernementaux (DSP, TIR SHV), 1 par la TIR SHV qui est un OBNL, 2 qui sont autonomes (dont 1 OBNL).

#### **Interventions suite à la présentation du sondage :**

Lorsqu'on fait référence à la sécurité alimentaire, les saines habitudes alimentaires et de système alimentaire durable, certains ont l'impression qu'on s'éloigne des interventions sur le terrain. Les organisations en sécurité alimentaire ont des leviers financiers et des instances de concertation qui se diffèrent d'une région à une autre.

**Mission : Est-ce que parmi les missions énumérées, il y a une référence aux droits à l'alimentation?** Il semble que cet aspect ne ressort pas nettement. En vérifiant auprès des participants, on mentionne qu'en considérant le contexte actuel de la pandémie et de la pauvreté qui

augmente sans arrêt, il serait important de ramener dans les discussions l'importance des inégalités sociales qui augmentent également.

En Mauricie, il y a eu 2 événements importants en lien à «*la saine alimentation pour tous et la sécurité alimentaire.* » Selon la Chaire de recherche pour les inégalités sociales de santé, 8% de la population vivent en très grande insécurité alimentaire. Ce bilan est très élevé étant de constater que plusieurs personnes ne réussissent pas à manger à leur faim. La notion de droit à l'alimentation est un déterminant essentiel et crucial faisant partie d'une base essentielle.

Droit à l'alimentation : La thématique du droit fondamental à l'alimentation doit être rappelé régulièrement lorsqu'on discute du système alimentaire durable. Une politique alimentaire dans les régions peut se référer à ce droit. Par ailleurs, certaines cuisines collectives font référence à ce droit. On mentionne que la charte québécoise peut être un cadre de référence en SAA, y incluant les notions de sécurité alimentaire et du système alimentaire.

Il est inadmissible qu'en 2021, des gens ne puissent pouvoir manger à leur faim. Il est fréquent de constater que les actions sont posées en fonction des interventions, alors qu'on oublie l'impact de la pauvreté.

Il serait intéressant de réaliser une mise à jour complète du cadre de référence en SAA en s'assurant de mettre en évidence le droit à l'alimentation, ce qui ferait partie d'une piste d'action qui pourrait être en lien à la loi pour l'élimination de la pauvreté. Des références pourraient également être précisées en incluant les problématiques d'accessibilités physiques et financières. Considérant la présence de plusieurs Tables de concertation qui travaillent sur les mêmes dossiers comme les Tables en DS et les TIR-SHV qui travaillent sur la sécurité alimentaire, il serait intéressant de travailler à partir d'un plan d'action intégré tout comme la (TPDSL). La possibilité d'unifier les Tables de concertation pour travailler ensemble permettrait d'obtenir un seul plan d'action à l'échelle régionale.

### **Composition des instances :**

Les échanges permettent aux participants de s'inspirer entre eux afin de connaître les stratégies qu'ils utilisent pour réussir à sensibiliser les élus et les acteurs intersectoriels pour répondre aux besoins dans ce domaine très complexe qu'est la sécurité alimentaire.

Pour certaines démarches, la représentation englobe toutes les MRC au niveau de la concertation régionale de façon continue qui doit se renouveler constamment selon le contexte, mais il s'agit toujours de consolider ce lien pour répondre aux différents enjeux de la sécurité alimentaire.

**Questions soulevées : Les représentants des élus municipaux y incluant des préfets ou autres sont-ils présents au niveau des instances de concertation pour l'ensemble des démarches territoriales?**

**Et pour quelles raisons sont-ils impliqués? Parmi les regroupements, plusieurs se positionnent dans ce sens au niveau de leur démarche de planification au niveau des réponses au sondage.**

**Pour le Consortium en DS de la Mauricie**, il existe un comité directeur qui discute des orientations et qui s'assure des suivis des dossiers et des différents enjeux afin d'adopter les projets dans le cadre du Fonds québécois des initiatives sociales (FQIS) et les rencontres s'effectuent 5 fois par année où il y a un représentant des Villes et des MRC qui y siègent ainsi que différents ministères. Par moment, un représentant municipal, un conseiller ou un préfet de MRC peut être présent, mais assurément, il y a un représentant pour chacun des territoires. Le rôle du municipal est de clarifier par rapport à la sécurité alimentaire dans le plan de l'aménagement du territoire, ce qui permet d'alimenter les discussions.

**Le TPDSL (Lanaudière) :** En 2005, la Santé publique a invité la TPDSL à participer à une recherche sur la sécurité alimentaire et dans le cadre d'un Forum en 2006, la TPDSL était porteuse et fiduciaire pour organiser ce forum. Cela a permis de mettre en place une démarche de concertation dans Lanaudière.

Pour la région de Lanaudière, le financement de la Fondation Chagnon à partir de la collaboration avec l'Alliance a mis en place une démarche Lanaudoise pour lutter contre la pauvreté par la réussite éducative et l'amélioration de la qualité de vie. À ce moment-là, les 6 territoires de Lanaudière avaient eu à élaborer un plan de développement intégré pour lutter contre la pauvreté. Donc, lorsqu'on parle de démarche territoriale, c'est quand même récent, mais les comités locaux de DS, dans chacune des MRC, existe depuis plus de 20 ans et lorsqu'il y a eu une consultation alimentaire en 2006, il y avait déjà des représentants locaux à la Table de concertation sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière qui s'appelait la Table régionale en sécurité alimentaire.

Actuellement, une démarche Lanaudoise et territoriale dont 5 /6 MRC avait identifié que la sécurité alimentaire était prioritaire. Ce qui a permis de réaliser un chantier en SA, visant à faire le lien entre ce qui existe et ce qui existait comme priorité régionale où le local était représenté. Il s'agit de mieux structurer la concertation sur ce qui existait déjà pour mettre en place un plan d'action.

Au niveau des élus municipaux (Table des préfets), quelques conseillers sont présents, mais il est important de s'assurer d'avoir les bonnes personnes qui siègent à la Table, puisqu'un conseiller municipal peut représenter 1 municipalité alors qu'il en existe 65 dans Lanaudière. Il ne peut donc parler au nom de l'ensemble des municipalités. Il est à noter que les élus municipaux ne sont pas présents au chantier sur Nourrir Lanaudière et que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est interpellé pour savoir jusqu'où il peut intervenir. La représentante de la Santé publique au CISSS de Lanaudière est également présente pour le chantier et elle a le mandat de travailler avec le municipal par rapport à l'alimentation. Il est important d'avoir une belle représentation pour pouvoir passer nos messages en s'assurant d'avoir les bonnes personnes également afin que l'information puisse circuler efficacement.

**NB : Question : est-ce les instances de concertation régionale sur la sécurité alimentaire sont en lien par les instances de concertation en DS pour s'assurer de faire circuler les informations en sécurité alimentaire?**

**Région de Montréal :** Le système alimentaire Montréalais en SA est lié à la TIR-SHV, ce qui est récent comme instance de concertation mais n'est rattaché au Forum régional de DS de l'Île de Montréal.

Au Conseil SAD en SA, la base se situe en fonction d'une orientation principale qui permet de rassembler plusieurs acteurs de Montréal dont une conseillère municipale qui représente la mairesse, ce qui fait permet de faire avancer plusieurs dossiers.

Cette concertation permet également de sensibiliser et de communiquer l'avancement des dossiers en saine alimentation et autres auprès des élus, ce qui permet d'être proactif pour les informer sur les différents enjeux qui se réalisent. Il existe un projet intéressant sur la SA se nommant « *Espace cuisine* » qui en collaboration avec les intervenants des quartiers permet de mettre en place des webinaires pour favoriser les échanges visant le partage des enjeux, des outils développés et autres afin d'amener ces informations pertinentes au niveau régional.

**RESSORT-GÎM** : Le TIR-SHV est toujours en lien avec l'instance de concertation en DS régional. La saine alimentation pour tous fait partie du DS. Par contre, le TIR-SHV a pris un leadership dans les différents espaces de concertation dont principalement au niveau de l'autonomie alimentaire dans la région de la GÎM, tandis que la démarche en DS a un chantier qui travaille sur la sécurité et l'autonomie alimentaire également. Donc la TIR-SHV travaille sur ces mêmes thématiques et il existe une Table de concertation en SA qui rassemble des organismes communautaires au niveau régional. Il existe une multiplication de concertation au niveau de la SA. Les élus municipaux participent à la concertation dans le cadre de la TIR-SHV et sont également présents dans le cadre des approches territoriales intégrées. Il est difficile d'avoir des canaux de communication de collaboration cohérents selon un vocabulaire partagé comme la démarche nourricière, la sécurité alimentaire, ce qui est très complexe. Depuis la pandémie, plusieurs projets se développent par plusieurs organismes. Il serait important de se parler pour mieux travailler ensemble pour faire partie intégrante du mouvement.

**Financement** : Pour réussir à soutenir la concertation, il est important d'obtenir du financement pour avoir des coordonnateurs, des chargés de projets, mais bien souvent ce financement n'est pas récurrent et fonctionne selon des projets spécifiques.

**TPDSL** : À titre d'exemple, le *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC) peut soutenir des projets, c'est le cas dans Lanaudière qui récemment a renouvelé un protocole d'entente avec le CISSS pour une durée de 2 ans jusqu'à 2023 pour un montant de 30 000\$ par année. À partir d'un chantier et d'un comité en S.A qui existait déjà, un financement a également été octroyé par le Plateau Lanaudois intersectoriel (PLI) du TIR-SHV dans le but d'engager un coordonnateur à temps plein pour un montant de 30 000 \$ jusqu'à 2022.

La question est de savoir, si en général, ce financement est poursuivi par la suite, ce qui n'est pas récurrent alors que pourtant le financement a été constant depuis 2006 dans Lanaudière. Il s'agit d'un avantage qui amène une vision globale de la démarche de DS qui travaille sur d'autres enjeux qui permet de réunir l'ensemble des partenaires du municipal, MAPAQ, des organismes communautaires, du ministère pour travailler sur la sécurité alimentaire pour des projets concrets.

**RESSORT-GÎM** : la démarche nourricière est coordonnée par le TIR-SHV selon la mesure 2.2 et non celle 3.1 selon une entente sectorielle entre le MAMAH, la Santé publique et le MAPAQ pour soutenir l'entente de l'instance de concertation sur l'alimentation de proximité dans les prochaines années, tandis que le Chantier sur l'autonomie sur la S.A est soutenu financièrement par le FLAC. Il sera intéressant de vérifier si la Table de concertation sur la S.A pourrait être financée par le PSOC.

**Le Consortium en DS de la Mauricie** : Le comité régional en S.A est en partie soutenu par une entente sectorielle en DS dont les différents ministères, le MAMAH, le CIUSS, Services Québec et Centraide, ce qui toutefois ne permet pas d'engager du personnel à temps plein pour la coordination de la SA. Concernant le TIR-SHV, le financement est octroyé par le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Dans le cadre d'une démarche mauricienne de lutte contre la pauvreté en lien à la réussite éducative, il y a eu un financement en provenance de la Fondation Chagnon pour l'obtention d'une ressource en accompagnement concernant la saine alimentation pour tous. Pour le DS, la préoccupation portant à la lutte contre la pauvreté vise à cibler les actions dans les territoires où la pauvreté, la dévitalisation et les besoins sont davantage présents. La pauvreté est tellement grande qu'il y a une crainte de ne pas négliger les autres aspects comme le système alimentaire durable. L'événement au cours des dernières semaines sur la SA a permis de réaliser que les membres des équipes sont complémentaires et qu'il est important de travailler ensemble. Ce qui permettra d'analyser les priorités régionales pour une planification stratégique. Il y a beaucoup de travail à réaliser en SA



Les TIR-SHV rejoignent de plus en plus les démarches en DS dont les déterminants de la santé de la saine alimentation sont liés à la lutte contre la pauvreté.

**Concertation Horizon, Montérégie Ouest :** Il n'y a pas de Table de concertation en SA pour l'Ouest de la Montérégie de façon globale, mais il existe des Tables de concertation en SA dans les MRC. Un projet de communauté de pratique sera en place en SA et les représentants de chaque MRC seront présents pour s'assurer d'avoir un espace régional pour échanger. Il y a eu également un financement pour le DS auprès de la Fondation Chagnon pour assurer la mise en œuvre des activités qui va découler de cette communauté de pratique. Des initiatives et des recommandations seront certainement à mettre en place.

On mentionne qu'il est difficile de financer les projets qui existent déjà considérant la présence de nombreux critères comme des % et de ce qui définit les types d'interventions étant soit collectives ou individuelles. Les perceptions peuvent différer quant aux définitions selon les organisations et le DSP par exemple. Le début d'une démarche peut être considéré comme individuel, car on doit s'assurer d'obtenir d'abord de l'aide alimentaire pour amener par la suite les individus à réfléchir pour changer les systèmes selon le contexte. Une réflexion peut être apportée en consultation pour s'assurer de la compréhension de ces définitions. Il est important de mettre des mécanismes d'échange pour mieux se comprendre.

La présence de la Santé publique dans les instances de concertation permet de les interpeller, car ils sont préoccupés par la SA. La DSP peut par la même occasion, vérifier les critères, de comment faire les appels de projets et autres. Du financement peut être disponible pour la réalisation de projets régionaux également. La notion de développement des relations de confiance est importante.

La reddition de compte au niveau du CISSS est devenue plus complexe pour la signature des protocoles d'entente et la réponse peut prendre des mois. La pyramide d'impacts collectifs s'avère un outil, car l'aide alimentaire collective amène à travailler davantage sur les impacts, ce qui peut nous amener à travailler plus sur le système alimentaire. Si l'action est en haut de la pyramide, cela ne veut pas dire qu'elle est non structurante. Il faut à ce moment en discuter. À toutes les échelles, les actions sont importantes, il s'agit de trouver comment la financer en s'assurant que l'action soit la plus structurante possible, ancrée dans le milieu tout en étant complémentaire. Ce qui permet d'éviter de briser la concertation et la mobilisation.

Depuis la pandémie, les rencontres thématiques auprès des gens des cuisines collectives, en distribution alimentaire, des différentes Tables de concertation ou autres, permettent de se parler pour s'assurer de faire connaître les préoccupations régionales auprès des décideurs.

**Ententes :** Afin de mieux comprendre, il est proposé de faire connaître les différentes ententes des participants pour savoir comment elles sont présentées pour faire ressortir les grands éléments. Si les gens sont d'accord et à l'aise, il est proposé d'acheminer ces documents à Nathalie Poulin via son courriel pour en faire un recueil, ce qui permettrait de savoir comment concevoir une entente par les différents ministères.

Les membres sont intéressés à poursuivre ces discussions concernant le partage de projets concrets, le droit à l'alimentation, le fait de connaître les initiatives nationales et les acteurs nationaux, les stratégies de représentations auprès des différents acteurs, les enjeux comme la récupération, la transformation et l'entreposage des aliments, les défis rencontrés, la saine alimentation et l'autonomie en sécurité alimentaire.

Afin de pouvoir approfondir ces thématiques, il est proposé d'organiser une communauté de pratique portant sur la sécurité alimentaire, ce qui pourrait permettre l'élaboration de réflexions collectives pour soutenir les démarches régionales ou territoriales en sécurité alimentaire.

Dans le cadre de son colloque du 12-13 mai 2021, le RQDS propose d'organiser une thématique de 2 heures afin de poursuivre la réflexion et mieux connaître quelles pourraient être les actions nationales qui pourraient être présentées auprès du gouvernement.

Comme vous pouvez le constater, il y a beaucoup de pain sur la planche, bien des discussions et des réflexions à faire collectivement pour réussir à préciser un angle de positionnement visant à faire reconnaître le droit à ce que la population puisse manger.

**Site web du RQDS :**

[résumé sondage Instance 2021-02-15.pdf](#)

webinaire : <https://youtu.be/vQLWXhoiCHM>

[www.rqds.org](http://www.rqds.org)